

**INSTRUCTION COMMUNE**

**ÉTOILE VERTE**

**GUIDE PÉDAGOGIQUE**

**SECTION 3**

**OCOM M107.03 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES PROCÉDURES DE SALUT**

Durée totale : 30 min

## PRÉPARATION

### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

### DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

### MÉTHODE

Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt à l'égard des procédures utilisées pour adresser la parole aux sous-officiers, aux officiers subordonnés et aux officiers commissionnés.

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 3 et 4 afin d'initier les cadets aux règlements pour saluer à l'intérieur d'un édifice et aux autres occasions où il faut saluer.

## INTRODUCTION

### RÉVISION

Aucune.

### OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devrait savoir quand et où saluer.

### IMPORTANCE

Les connaissances acquises durant cette leçon seront mises en pratique lorsqu'il y aura contact et interaction avec des officiers et des sous-officiers au corps de cadets et au centre d'instruction d'été des cadets.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

**Point d'enseignement 1** **Expliquer et diriger une activité sur les procédures utilisées pour adresser la parole à un cadet sous-officier ou un officier subordonné.**

Durée : 10 min Méthode : Activité en classe

## ADRESSER LA PAROLE AUX CADETS SOUS-OFFICIERS ET AUX OFFICIERS SUBORDONNÉS

Il est important de saluer de la bonne façon et les personnes appropriées.

Lorsque le cadet adresse la parole à un cadet sous-officier ou à un officier subordonné, il demeure au garde-à-vous. Puisque les cadets sous-officiers et les officiers subordonnés ne sont pas détenteurs d'une commission de la Reine, ils n'ont pas à être salué. Pendant la conversation, le cadet doit adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier et en demeurant au garde-à-vous. Lorsque le cadet a terminé d'adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné, il doit rompre de lui-même de façon appropriée en se tournant vers la droite.




L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.

## ACTIVITÉ

Durée : 3 min

### OBJECTIF

Permettre aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux cadets sous-officiers et aux cadets officiers subordonnés.

### RESSOURCES

- les épaulettes de grade des cadets de l'Armée,
- l'épaulette de grade d'élèves-officiers.

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et mettre en pratique ces procédures avec leurs pairs.
- S'il n'y a pas suffisamment de temps, faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle du sous-officier ou de l'officier subordonné.
- Demander aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux cadets sous-officiers et aux officiers subordonnés, y compris :
  - approcher le sous-officier ou l'officier subordonné en se mettant au garde-à-vous;
  - adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier;
  - rompre.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

**MESURES DE SÉCURITÉ**

Aucune.

**DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR**

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite de l'activité du jeu de rôles.

**CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1**

**QUESTIONS**

Q1. Les cadets sous-officiers et les officiers subordonnés sont-ils détenteurs d'une commission de la Reine?

Q2. S'ils ne sont pas détenteurs d'une commission, sont-ils salués?

Q3. Nommez un geste que le cadet doit exécuter lorsqu'il adresse la parole à un cadet sous-officier ou à un officier subordonné.

**RÉPONSES ANTICIPÉES**

R1. Non, ils ne sont pas détenteurs d'une commission.

R2. Non, ils ne sont pas salués.

R3. Prendre la position du garde-à-vous, adresser la parole en mentionnant le grade et le nom de famille et rompre de façon appropriée.

**Point d'enseignement 2** **Expliquer les procédures pour adresser la parole à un officier commissionné.**

Durée : 5 min Méthode : Activité en classe

**ADRESSER LA PAROLE AUX OFFICIERS COMMISSIONNÉS**

Les mêmes procédures que celles utilisées pour adresser la parole à un sous-officier ou un officier subordonné doivent être suivies lorsqu'il s'agit d'adresser la parole à un officier commissionné, sauf qu'il faut aussi le saluer.

Le cadet doit demeurer au garde-à-vous après avoir approché l'officier commissionné. Le cadet doit ensuite faire le salut approprié, tel que décrit dans la publication A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Pendant la conversation, le cadet doit adresser la parole à l'officier commissionné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier tout en demeurant au garde-à-vous, à moins d'une directive contraire donnée par l'officier commissionné. Lorsque le cadet a terminé d'adresser la parole à l'officier, il doit encore le saluer et rompre de lui-même de façon appropriée.




L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

## ACTIVITÉ

Durée : 3 min

### OBJECTIF

Permettre aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux officiers commissionnés.

### RESSOURCES

Les grades des officiers de l'Armée.

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et mettre en pratique ces procédures avec leurs pairs.
- S'il n'y a pas suffisamment de temps, faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle de l'officier commissionné.
- Demander aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux officiers commissionnés, y compris :
    - approcher l'officier commissionné en se mettant au garde-à-vous;
    - saluer;
    - adresser la parole à l'officier commissionné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier;
    - saluer avant de rompre;
    - rompre.

### MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

### DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite de l'activité du jeu de rôles.

## CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

### QUESTIONS

Q1. Êtes-vous tenus de saluer les officiers commissionnés? Pourquoi?

Q2. Quand l'officier commissionné doit-il être salué?

### RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Oui. Ils détiennent une commission de la Reine.

R2. Après que l'officier a été approché et avant de rompre.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

**Point d'enseignement 3** **Expliquer les règles de salut à l'intérieur d'un édifice.**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

## SALUER À L'INTÉRIEUR D'UN ÉDIFICE

Les saluts ne sont pas exécutés à l'intérieur des édifices, sauf lors d'un rassemblement, pendant les cérémonies ou lorsqu'on entre ou on sort d'un bureau. Cependant, les cadets doivent tourner la tête et offrir une salutation appropriée lorsqu'ils rencontrent un officier dans une aire commune. Il n'est pas obligatoire de porter une coiffure à l'intérieur d'un édifice.

## ENTRER DANS UN BUREAU

En entrant dans un bureau, le cadet doit :

- demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte;
- saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
- demander poliment la permission d'entrer dans le bureau.

## QUITTER UN BUREAU

En quittant un bureau, le cadet doit :

- demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte;
- saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
- partir.




L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.



*Manuel des cadets de l'Aviation du Canada, niveau de compétence un, Cadets Canada, 1993*

Figure 1 Entrer et quitter un bureau



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

## ACTIVITÉ

Durée : 5 min

### OBJECTIF

Permettre aux cadets de mettre en pratique les procédures pour entrer et quitter les bureaux.

### RESSOURCES

Zone de jeu de rôles.

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et mettre en pratique ces procédures avec leurs pairs.
- S'il n'y a pas suffisamment de temps, faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle de l'occupant du bureau.
- Demander aux cadets de mettre en pratique les procédures pour entrer et quitter des bureaux, y compris :
    - Entrer :
        - demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte avant d'entrer;
        - saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
        - demander poliment la permission d'entrer dans le bureau.
    - Quitter :
        - demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte avant de quitter le bureau;
        - saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
        - partir.

### MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

### DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite de l'activité du jeu de rôles.

## CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

### QUESTIONS

Q1. Nommez les deux moments ou les deux endroits où des saluts doivent être faits à l'intérieur d'un édifice.

### RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Le terrain de parade, les cérémonies, entrer et quitter les bureaux.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

**Point d'enseignement 4** **Expliquer les autres occasions de saluer.**

Durée : 4 min Méthode : Exposé interactif

## EXPLIQUER LES AUTRES OCCASIONS DE SALUER

Il est approprié que les cadets saluent lors des occasions suivantes :

- Lorsque l'hymne national du Canada ou d'un pays étranger est joué.
- Lorsqu'on reconnaît un officier commissionné qui n'est pas en uniforme.
- Lorsque le drapeau national du Canada est abaissé ou hissé.
- Les cadets doivent saluer la plage arrière en montant à bord ou en débarquant de tout navire canadien de Sa Majesté ou de ceux d'un service étranger.

## CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

### QUESTIONS

Q1. Doit-on saluer un officier commissionné que l'on reconnaît même s'il ne porte pas son uniforme?

Q2. Doit-on saluer lorsque l'hymne national américain est joué?

### RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Oui, on doit le saluer.

R2. Oui, on doit saluer lorsque les hymnes nationaux sont joués.

## CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La confirmation de l'apprentissage de cette leçon est constituée de questions verbales.

## CONCLUSION

### DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

### MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

### OBSERVATIONS FINALES

Les cadets ont appris la façon d'adresser la parole aux cadets sous-officiers, aux officiers subordonnés et aux officiers commissionnés. Ils ont aussi appris à saluer à l'intérieur d'un édifice et les autres occasions où il faut saluer. Les connaissances acquises durant cette leçon seront mises en pratique lorsqu'il y aura contact et interaction avec des officiers et des sous-officiers au corps de cadets et au centre d'instruction d'été des cadets.

### COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Défense nationale. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes,* Ottawa, Ontario, Défense nationale.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PF-002/A-CR-CCP-701-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.